



N. B. Les caractères en italique identifient les affaires du Conseil scolaire catholique du Nord-Ouest (CSCNO)
L'abréviation CSNO = Conseil scolaire du Nord-Ouest

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la **réunion ordinaire** tenue **le mercredi 29 janvier 2025** (virtuelle).

SONT PRÉSENTS :

Sylvianne Maisonneuve
Roger Tremblay
Anita Anctil
Pascal Leclerc
Mario Paradis

Brigitte Kropielnicki, directrice générale
Josea Gagnon, trésorière, responsable des opérations
Rachelle Bergeron, secrétaire générale

Ouverture

La présidente, madame Sylvianne Maisonneuve, déclare l'ouverture de la réunion ordinaire à 19 h 02 et remercie les conseillers d'être présents. Elle entame par un geste de respect envers le peuple autochtone signataire du Traité 8. Monsieur Roger Tremblay offre une réflexion pour guider la rencontre.

Il n'y a pas de déclaration de conflit d'intérêts pour cette réunion.

Adoption de l'ordre du jour de consentement

« Anita Anctil propose l'adoption de l'ordre du jour de consentement, avec le retrait du point 2.4.1 Rapport de la trésorière responsable des opérations. »

ADOPTÉE (2025-01-29/001)

Adoption de l'ordre du jour

« Roger Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour, comme présenté, avec l'ajout de 10.1 Rapport de la trésorière responsable des opérations. »

ADOPTÉE (2025-01-29/002)

Points stratégiques

PROPOSITION PAR COURRIEL - RRAÉ 2023-2024

« Roger Tremblay propose que le Conseil entérine les propositions suivantes, faites par courriel le 29 novembre 2024 :

« Anita Anctil propose que le RRAÉ soit adopté par courriel. »

« Anita Anctil propose que le rapport des résultats annuels en éducation 2023-2024 soit adopté. »

ADOPTÉE (2025-01-29/003)





CHANGEMENTS DES REPRÉSENTANTS – AGENCE DU REVENU DU CANADA

Le Conseil doit apporter des modifications dans les plus brefs délais aux administrateurs du compte du CSNO auprès de l'Agence du revenu du Canada. Il est nécessaire d'enlever les noms de : Sylvianne Maisonneuve, Olivier Bergeron, Thierry Breuls de Tiecken, Mario Paradis, Chantal Monfette, et d'ajouter comme administrateurs : Josea Gagnon, Maimouna Niane.

Points génératifs

MISE À JOUR : BUDGET 2024-2025

Un ajustement du budget pour l'exercice financier 2024-2025 a été proposé pour tenir compte des fonds supplémentaires du PLOÉ et de ceux reçus du ministère de l'Éducation. Le budget présenté est équilibré, mais il ne prévoit pas de marge pour les imprévus.

PLOÉ ENTENTE CANADA- ALBERTA

La directrice générale, Brigitte Kropielnicki, explique comment les fonds du PLOÉ ont été répartis entre les conseils francophones. Elle explique qu'une formule a été élaborée pour l'année 2024-2025, visant à remédier aux inégalités de distribution constatées dans le passé. Le CSNO a historiquement été désavantagé; la formule de 2024-2025 est plus avantageuse et comporte une compensation pour le CSNO. Le montant reçu du PLOÉ pour 2024-2025 est 518 672,48 \$. Madame Kropielnicki souligne que la formule est toujours en cours de révision pour garantir une équité à long terme, et que le CSNO ne recevra pas nécessairement la même somme d'année en année.

PROJET DE LOI 27 – EDUCATION AMENDMENT ACT, 2024

Les conseillers scolaires ont reçu les grandes lignes et les échéances de mise en œuvre du projet de loi 27. La directrice générale explique comment ces changements influenceront les directives administratives du CSNO. Le ministère devra bientôt fournir les règlements, ce qui permettra d'apporter des modifications plus précises aux directives. Elle souligne que cette mesure entraînera plusieurs modifications et qu'environ cinq différentes directives administratives devront être adaptées.

MODIFICATION DES CRITÈRES POUR L'ACCÈS AU TRANSPORT SCOLAIRE

Un sommaire du règlement modifiant le School Transportation Regulation a été présenté afin d'informer le conseil d'administration des changements apportés aux distances d'admissibilité pour le financement. Selon le nouveau règlement, le critère de distance pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année serait de 1,6 km plutôt que de 1 km et pour les élèves de 7^e à 12^e année sera maintenu à 2 kilomètres. La trésorière explique que ce changement aura un impact budgétaire d'environ 42 000\$, mais seulement en 2026-2027, puisque le CSNO avait déjà commencé à appliquer le règlement préalable pour le budget du transport.

Huis clos

« Roger Tremblay propose que le Conseil entre en huis clos pour discuter de ressources humaines, du plan capital et du budget à 19 h 32. »

ADOPTÉE (2025-01-29/006)





« Roger Tremblay propose que le Conseil sorte de huis clos à 19 h 49. »

ADOPTÉE (2025-01-29/006)

Politiques

« Mario Paradis propose que le Conseil adopte, sans modification, la politique 4 (Rôle et responsabilités de la présidence) et la politique 5 (Rôle et responsabilités de la vice-présidence). »

ADOPTÉE (2025-01-29/006)

La politique 3 (Rôle et responsabilités du conseiller ou de la conseillère scolaire) sera révisée en tenant compte des corrections proposées et soumise à la prochaine réunion.

Plan de travail - Les conseillers révisent les rencontres et les activités à venir dans le plan de travail et indiquent celles auxquelles ils comptent participer. Notamment : séance de réflexion pour la politique linguistique le 13 février; visite de l'École Héritage le 18 février, lever du drapeau franco-albertain et visite de l'École des Quatre-Vents le 4 mars à 14 h.

Plan d'amélioration - Les élus révisent les objectifs et les suivis du plan d'amélioration des élus.

Points retirés de l'ordre du jour de consentement

Rapport de la trésorière responsable des opérations. La trésorière et la directrice générale répondent aux questions concernant les changements aux règlements pour le financement du transport scolaire, ainsi que concernant le financement alloué pour le projet de modernisation de l'école Héritage.

Date et lieu de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion ordinaire est le 19 mars 2025 à 19 h par visioconférence.

Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 40.

La secrétaire générale

La présidence

La date

